



ENTENTE SPORTIVES SOLLIÈS FARLEDE TOURNOI DES CERISES 2010



REGLEMENT

ARTICLE 1: PRESENTATION

L'ESSF organise les 22,23 et 24 Mai 2010 (Week-end de Pentecôte), son 32^{ème} *Tournoi des Cerises* « Souvenir Joël Lachize » réservé aux catégories suivantes :

- U7, U8, U9 *joueurs nés en 2003, 2002, 2001*
- U10, U11 *joueurs nés en 2000 et 1999*
- U12, U13 *joueurs nés en 1998 et 1997*
- U14, U15 *joueurs nés en 1996 et 1995*
- U16, U17 *joueurs nés en 1994 et 1993*
- **Seniors féminines joueuses nées avant 1993**

ARTICLE 2 : LIEUX DES RENCONTRES

❖ Le Tournoi se déroulera sur 3 sites :

- Stade Jean Murat de Solliès-Pont (pelouse et synthétique)
- Stade de Solliès-Toucas (pelouse)
- Stade Léo Lagrange de La Farlède (stabilisé)

➤ Nous vous rappelons qu'il est interdit de :

- **fumer sur les différents terrains,**
- **d'utiliser des crampons en aluminium et vissés sur le terrain synthétique.**

❖ Dès leur arrivée au stade Jean MURAT à Solliès-Pont, les responsables de chaque équipe devront :

- se présenter à la table de marque et signifier le club de leur appartenance.
- **une feuille de match officielle** devra être remplie, pour les joueurs et les dirigeants, avec:
 - ✓ **Nom, Prénom**
 - ✓ **N° de licence**

❖ Les licences seront aussi déposées au podium et restituées lors de la remise des récompenses. **Tous les joueurs et joueuses devront être qualifiés et licenciés au même club** et conserveront le même numéro pendant toute la durée du tournoi.

ARTICLE 3 : CLUB ET FORMALITE

❖ Chaque équipe pourra être composée de :

- 5 joueurs + 3 remplaçants + 3 accompagnateurs en (U7, U8, U9)
- 7 joueurs + 3 remplaçants + 3 accompagnateurs en (U10, U11)
- 9 joueurs + 3 remplaçants + 3 accompagnateurs en (U12, U13)
- 11 joueurs + 4 remplaçants + 3 accompagnateurs en (U14, U15)
- 11 joueurs + 4 remplaçants + 3 accompagnateurs en (U16, U17)
- 7 joueuses + 3 remplaçantes + 3 accompagnateurs en (Seniors Féminines)

➤ Nous vous rappelons que lors des rencontres du tournoi : seuls les joueurs et joueuses, et trois dirigeants par équipes sont autorisés à pénétrer sur le terrain.

➤ **D'autre part, chaque équipe devra se munir de ballons d'échauffement, de son propre jeu de maillots ainsi que de chasubles.**

➤ **Les rencontres se disputeront avec les ballons fournis par les clubs en présence.**

➤ **Les protèges tibias sont obligatoires.**

ARTICLE 4 : COMMISSION

Une commission statuera sur toutes réserves avant une rencontre et ses décisions seront sans appel. Cette commission de réservera le droit de modifier le présent règlement et tranchera en cas de nécessité sur les litiges pouvant survenir lors du Tournoi. Le club de l'Entente Sportive Solliès-Farlède est seul juge pour se réserver le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité.

ARTICLE 5 :

Le tournoi sera constitué comme suit :

❖ **24 Equipes en U7, U8, U9** réparties en 6 Poules de 4 équipes. 3 matches de Poule puis refonte :

- Les 1^{ers} de chaque poule (classement de 1 à 6)
- Les 2^{ème} de chaque poule (classement de 7 à 12)
- Les 3^{ème} de chaque poule (classement de 13 à 18)
- Les 4^{ème} de chaque poule (classement de 19 à 24)

Chaque équipe disputera **8 rencontres** lors du tournoi.

❖ **16 Equipes en U10, U11** réparties en 2 Poules de 8 équipes. 7 matches de Poule.

- Les 4 premiers disputeront les rencontres des ¼, ½ et finale ou classement de la 1^{ère} à la 8^{ème} place
- Les 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} disputeront les rencontres de la 9^{ème} à la 16^{ème} place.

Chaque équipe disputera **10 rencontres** lors du tournoi.

❖ **16 Equipes en U12, U13** réparties en 2 Poules de 8 équipes. 7 matchs de Poule.

- Les 4 premiers disputeront les rencontres des ¼, ½ et finale ou classement de la 1^{ère} à la 8^{ème} place
- Les 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} disputeront les rencontres de la 9^{ème} à la 16^{ème} place.

Chaque équipe disputera **10 rencontres** lors du tournoi.

❖ **12 Equipes en U14, U15** réparties en 2 Poules de 6 équipes. 5 matches de Poule.

- Les 4 premiers disputeront les rencontres des ¼, ½ et finale ou classement de la 1^{ère} à la 8^{ème} place
- Les 5^{ème} et 6^{ème} disputeront les rencontres de la 9^{ème} à la 12^{ème} place.

Chaque équipe disputera **8 rencontres** lors du tournoi.

❖ **12 Equipes en U16, U17** réparties en 2 Poules de 6 équipes. 5 matches de Poule.

- Les 4 premiers disputeront les rencontres des ¼, ½ et finale ou classement de la 1^{ère} à la 8^{ème} place
- Les 5^{ème} et 6^{ème} disputeront les rencontres de la 9^{ème} à la 12^{ème} place.

Chaque équipe disputera **8 rencontres** lors du tournoi.

❖ **8 Equipes Seniors Féminines** réparties en 2 Poules de 4 équipes. 3 matches de Poule.

- Les 2 premiers disputeront les rencontres des ½ et finale ou classement de la 1^{ère} à la 2^{ème} place
- Les 3^{ème} et 4^{ème} disputeront les rencontres de la 5^{ème} à la 8^{ème} place.

Chaque équipe disputera **5 rencontres** lors du tournoi.

ARTICLE 6 : DUREE DES RENCONTRES

❖ **Les rencontres auront une durée de :**

- 8 minutes sans mi-temps pour la catégorie U7, U8, U9
- 20 minutes sans mi-temps pour la catégorie U10, U11
- 25 minutes sans mi-temps pour la catégorie U12, U13
- 25 minutes sans mi-temps pour la catégorie U14, U15
- 25 minutes sans mi-temps pour la catégorie U16, U17
- 25 minutes sans mi-temps pour la catégorie Senior Féminines



ARTICLES 7 : DISCIPLINE

❖ **La discipline sur le Terrain sera la suivante :**

- **Un carton jaune** entraînera **un avertissement**
- **Un deuxième carton jaune** entraînera **une exclusion+ match automatique**
- **Un carton rouge** entraînera **une exclusion + un match automatique**
- **Un joueur ou en équipe pourra être sanctionné plus sévèrement en fonction de la gravité d'une faute ou d'un comportement pouvant nuire au bon déroulement du Tournoi et pourra être exclu définitivement.**

ARTICLE 8 : COMPTABILISATION DES POINTS

❖ **Chaque équipe comptabilisera :**

➤ Lors des matches de Poule :

- 4 Points par match gagné
- 2 Points par match nul
- 1 Point pour une défaite
- 0 Point en cas de forfait.

➤ A la fin des matches de Poule en cas d'égalité les équipes seront départagées par :

- Le goal average particulier (résultats de club à club)
- La différence de buts
- La meilleure défense
- 3 tirs aux buts et finish si nécessaire

ARTICLE 9 : ARBITRAGE

L'arbitrage des rencontres est placé sous l'autorité d'Officiels mis à la disposition du comité d'organisation du Tournoi par le District du Var de Football et la Ligue de la Méditerranée.

Chaque équipe devra mettre à disposition **un arbitre de touche** pour les catégories U14 – U15 et U16 – U17 lors des rencontres de Poule et de classement.

ARTICLE 10 : RECOMPENSES

Un challenge récompensera les équipes vainqueurs du Tournoi et restera en leur propriété pendant un an. Pour conserver définitivement le challenge, les équipes devront remporter trois fois consécutivement le Tournoi dans la même catégorie. Toutes les équipes, joueurs et joueuses seront récompensés.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITE ASSURANCE

La participation au Tournoi des Cerises implique l'acceptation des clauses du présent règlement.

L'ESSF décline toutes responsabilités en cas de vol, de perte ou d'accident qui pourraient se produire lors du Tournoi.

Chaque club participant devra être couvert par son assurance.



***BON TOURNOI A TOUS
EN ESPERANT BIENTOT VOUS COMPTER PARMIS NOUS...***

